

Écrire en numérique, une interview de Neil Jomunsi

À l'occasion de la parution aujourd'hui de son récit *Agence B*, deuxième opus de la série *Jésus vs Hitler*, Neil Jomunsi à qui nous devons la belle initiative du *Ray's day* (à laquelle [Framasoft s'est joint bien volontiers](#)), nous fait part de réflexions sur le droit d'auteur, l'édition et la monétisation de son travail d'écrivain, mais aussi de sa passion pour la culture pulp.

Bonjour Neil, peux-tu te présenter ?



Salut, je m'appelle Neil Jomunsi, j'ai 33 ans et je vis à Berlin avec ma femme. Après des études de cinéma, j'ai entretenu mon amour des livres pendant de nombreuses années en tant que libraire, avant de décider de me consacrer à temps plein à ma passion : raconter des histoires. Quand je ne blogue pas sur [page42.org](#) ou que je ne refais pas le monde [sur Twitter](#), j'écris des romans, des [feuilletons pulps](#) déjantés, des livres dont vous êtes le héros, des essais et des nouvelles. Je suis également l'un des fondateurs d'une [maison d'édition numérique qui s'appelle Walrus](#), spécialisée dans le pulp et le fantastique. Il y a un an, j'ai lancé un marathon d'écriture qui s'appelle [le Projet Bradbury](#), qui consistait à écrire 52 nouvelles en 52 semaines. Ah, et je vais avoir des jumeaux dans peu de temps...

Pour quelles raisons as-tu choisi de publier en numérique ? Est-ce que tu as essayé vainement d'être publié par un éditeur classique et tu y as renoncé ou bien est-ce une choix délibéré dès le départ ?

Je n'avais jamais vraiment essayé de me faire publier par un

éditeur « classique » avant cette année. Auparavant, je publiais au gré des appels à textes dans des anthologies et j'écrivais surtout pour moi. Quand j'ai créé Walrus, il m'a semblé normal d'y publier aussi ce que j'écrivais, puisque mes goûts d'éditeur ressemblent fatalement à mes préférences d'auteur. C'était une manière d'enrichir le catalogue, et puis en toute franchise, c'était aussi un peu une blague au début : quand j'ai commencé à rédiger le premier épisode de « [Jésus contre Hitler](#) », c'était uniquement parce que je voulais un titre accrocheur pour Walrus, peu importe ce qui se cachait derrière ce titre. Mais du coup, la blague a bien pris, des personnages en sont sortis, un public s'en est emparé... du coup, je continue la saga avec « Agence B », la suite directe de Jésus contre Hitler, dont le premier tome sort le 2 septembre. Mais je compartimente mes publications. Mes aventures avec Walrus sont purement de l'ordre du fun : j'y ai publié cette série, mais aussi des livres-jeu. Pour les nouvelles, une grosse part de ce que j'écris, j'ai décidé de passer par mes propres moyens sans faire appel au circuit Walrus, parce que d'une part il n'y a quasiment aucun public pour la nouvelle, mais aussi parce que je voulais garder une totale indépendance artistique et économique sur le procédé (c'est ainsi qu'est né, et que continue, le Projet Bradbury). Quant aux textes plus longs, plus sérieux aussi, que j'ai pu écrire et sur lesquels je concentre désormais une bonne part de mon temps créatif, je suis en recherche d'éditeur. Je connais bien le circuit du livre et je sais qu'il n'y a que de cette façon que je pourrai toucher un public plus large. Je recherche aussi une relation avec un(e) mentor, qui puisse m'appuyer et m'aiguiller dans mes choix. Je crois beaucoup au caractère polymorphe de l'édition. La technique nous le permet, ce serait dommage de se priver du meilleur des deux mondes.

Thierry Crouzet s'est enthousiasmé pour la plateforme de publication Wattpad. [Tu l'as expérimentée également](#), qu'en penses-tu ?

J'aime bien le principe du *push*, qui permet à tous les abonnés de recevoir une notification à chaque fois qu'une nouvelle histoire est publiée. Après, l'interface de lecture n'est pas optimale, et celle de rédaction est encore pire. Mais ça fait le boulot, et on peut utiliser des licences libres. Je crois que j'ai besoin de me recentrer en ce moment, c'est pourquoi j'utilise le blog comme principale interface avec mes lecteurs. Mais Wattpad est un terreau fertile pour l'expérimentation.

Tu as fait aussi le choix d'une licence Creative Commons, pourquoi ? Et pourquoi « NC » ?

Je n'utilise plus la licence NC : soit mes textes sont en tous droits réservés, comme mes romans en recherche d'éditeur, soit ils sont dans la licence la plus libre possible. C'est une manière de clarifier la situation. Dorénavant, les publications que je choisis de libérer – notamment mon blog et les nouvelles du Projet Bradbury – sont en BY-SA. C'est un processus de réflexion en constante évolution. J'ai commencé par la NC parce que ça me semblait être une bonne porte d'entrée pour le néophyte que j'étais à l'époque. Je ne suis pas un forcené du libre. Ça m'intéresse beaucoup, mais ce n'est pas un sacerdoce. Les certitudes absolues s'apparentent toujours pour moi à des religions, des dogmes. L'incertitude est pour moi la meilleure des bases pour créer.

Tu es bien placé pour savoir qu'il n'est pas facile pour une jeune écrivain, fût-il talentueux, de vivre de sa production écrite. Peux-tu nous dire comment tu te débrouilles avec le problème et quelles sont selon toi les pistes qui permettraient de monétiser la création littéraire (et artistique, plus largement) ?

Le fait que les écrivains peinent à vivre de leur travail est une conséquence purement matérielle d'une situation pourtant positive : de plus en plus de gens lisent (pas forcément des romans, mais ils lisent), ont une culture narrative et

dramaturgique (les séries américaines y sont pour quelque chose) et les outils d'écriture et de publication sont désormais à la portée de tous. Donc c'est normal que davantage de romans soient publiés. Cela ne veut pas dire qu'ils sont bons, mais je pense qu'au global, il y a plus de romans corrects qui sont écrits aujourd'hui qu'il y a trente ans. De vrais bons romans, il y aura toujours un plafond je crois, mais bon... vous voyez l'idée. Du coup, un plus grand nombre d'auteurs se partage un gâteau qui ne grossit pas, voire qui rétrécit.

On peut s'en lamenter, mais ça ne sert pas à grand-chose et ça n'arrange rien. Je suis du parti de chercher des alternatives, notamment [en utilisant le crowdfunding via Tipeee](#). Ainsi, chacun peut décider de consacrer un euro par mois à me soutenir, moi et mes textes. La suite du projet Bradbury, que je viens de lancer, s'inscrit d'ailleurs pleinement dans cette logique. Ce n'est pas grand-chose, le prix d'un café, mais si mille personnes s'y mettent, ça fait une vraie différence. Les éditeurs traditionnels ont encore un avantage certain avec le système des avances, mais celles-ci ayant tendance à se réduire, voire à disparaître, on peut craindre que de plus en plus d'auteurs se tournent vers des solutions alternatives pour subsister (car un auteur mange et dort comme vous et moi... enfin, surtout comme vous).

Avoir un éditeur devient facultatif aujourd'hui, mais c'est parce que ça devient facultatif que ça n'en est que plus important. Le processus de sélection est un besoin naturel de reconnaissance : le nier serait nier ce qui fait aussi de nous des humains et des créateurs. En tant qu'auteurs, on s'inscrit dans une tradition très vaste qui s'appelle la littérature. À un certain stade de professionnalisation, c'est important d'obtenir l'aval de ses pairs je crois, d'autant que ça ouvre le marché des ventes à l'étranger, des traductions, des bourses, etc... Encore une fois, on doit entrer en symbiose avec son environnement, qu'il soit naturel ou culturel. Je ne crois

pas aux positions braquées. En résumé, il est important pour un artiste aujourd'hui de savoir d'où il vient, sur quoi il peut compter, où il va et quel chemin il peut emprunter, parmi un éventail beaucoup plus vaste qu'il y a vingt ou trente ans..

Tu t'es engagé résolument en faveur de la réforme du droit d'auteur [en soutenant les propositions de Julia Reda](#) notamment, pour quelles raisons ? Quelles leçons tires-tu de cette expérience disons, au plan politique ?

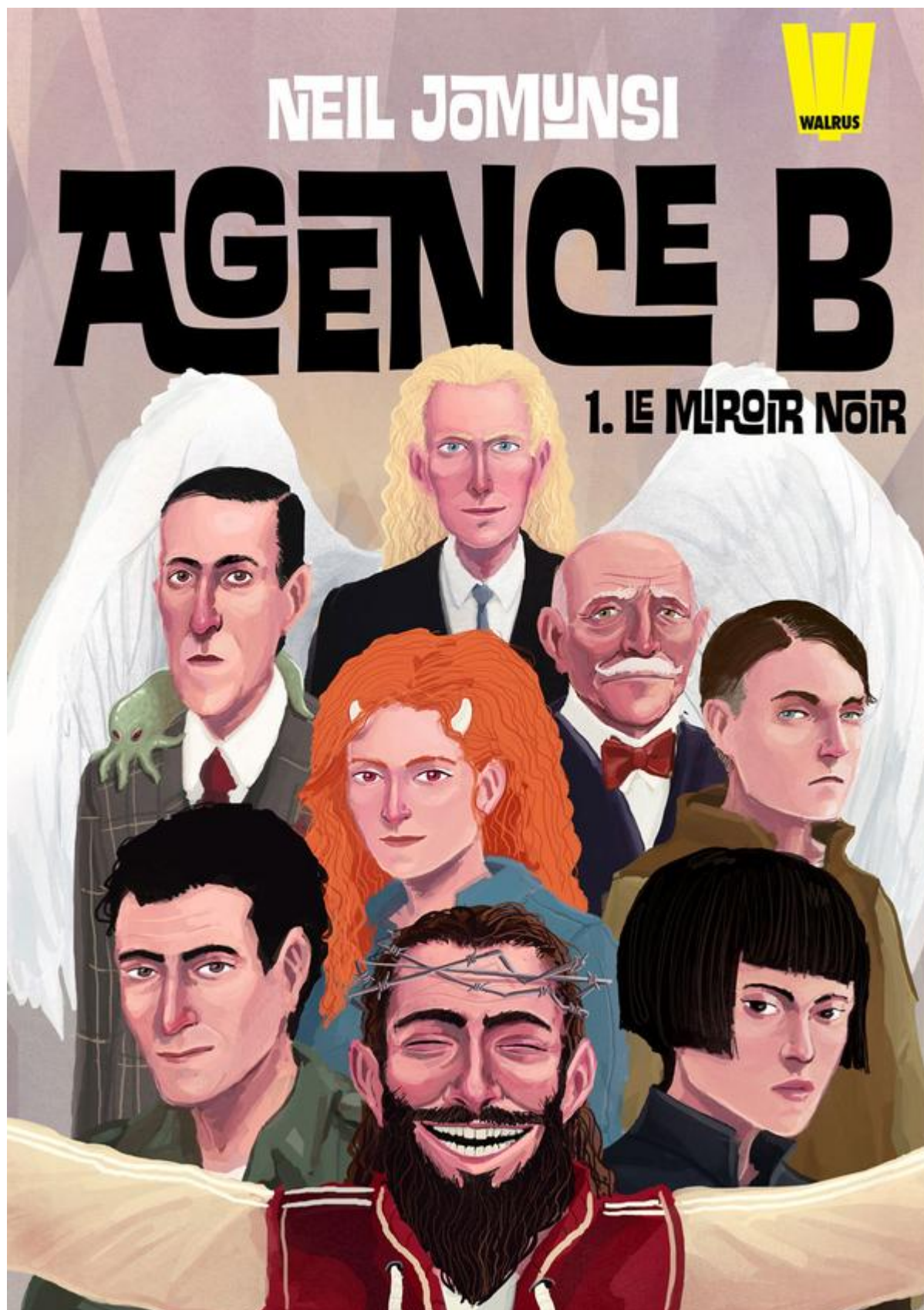
Je ne suis pas un politique, même si je suis engagé (ce qui est très différent). Je ne suis pas particulièrement à l'aise avec les codes de ce monde, c'est pourquoi c'était important pour moi de m'y confronter en prenant la parole lors de la journée consacrée à la réforme du droit d'auteur au Parlement européen (aux côtés de l'ami Pouhiou, notamment). C'était une expérience intéressante, enrichissante aussi par les rencontres qu'elle a occasionnées.

La principale conclusion que j'en retire, c'est qu'une industrie confortablement implantée ne se laisse pas facilement réformer (ce qui était déjà très clair dès le début, mais le lobbying pour amender le rapport et en effacer tout changement véritable m'a conforté dans cette opinion). Le droit d'auteur est une machine infernale qui aujourd'hui sert davantage à attaquer qu'à protéger. Je n'aime pas les faux-semblants : les auteurs, qu'on dit vouloir protéger par ce droit, sont le maillon le plus faible de la chaîne, le plus vulnérable... et on n'a pas attendu le rapport Reda pour constater cette situation. Internet joue les boucs-émissaires dans l'histoire, mais une réalité très concrète est que les auteurs sont de moins en moins bien payés et protégés, et ce avec la législation en place. [Le rapport Reda](#) proposait des obligations contractuelles supplémentaires, ce qui a bien entendu été effacé au moment de la procédure d'amendement. Un droit des auteurs qui protège en réalité une industrie au détriment de ceux qui la rendent possible, l'idée me rend

malade. Pourquoi ne pas essayer de nouvelles choses ? Une réforme réussie devra permettre aux artistes de mieux gagner leur vie, et d'être traités de manière plus équitable.

Parle-nous un peu de ce roman qui vient de sortir, la suite de Jésus vs Hitler ? Tu crois vraiment que ça va plaire ces histoires délirantes ? Est-ce que cette suite va être aussi amusante ou bien y as-tu mis des ingrédients différents ?

Agence B est une nouvelle série, que j'entends prolonger aussi longtemps qu'elle m'amusera avec de nouveaux épisodes. L'idée était de continuer dans l'exacte lignée de Jésus contre Hitler, mais en prenant un nouveau paradigme qui ne serait plus seulement dans l'affrontement entre les deux personnages (la fin de l'épisode 4 rend de toutes façons ce combat impossible désormais). Agence B, c'est un peu l'Agence Tous Risques du paranormal : beaucoup de personnages, des aventures folles et trépidantes, des voyages dans des univers déjantés, effrayants, oniriques, avec en toile de fond les monstres échappés de l'Enfer et tout un tas de créatures maléfiques. J'entends prolonger le ton humoristique, parce que je crois que c'est le ton qui sied le mieux au pulp : c'est assez flagrant dans Indiana Jones, par exemple. C'est la comédie qui permet de sortir indemne de nombreuses situations terrifiantes. Dans ce premier épisode, l'Agence B devra venir en aide à un ange qu'une affreuse créature aura blessé. C'est une sorte de pont entre Jésus contre Hitler et la suite, puisque je dois poser les personnages dans leurs nouveaux rôles : c'est forcément une histoire davantage introductive que les prochains épisodes. Mais j'ai bon espoir de poursuivre la série sur les chapeaux de roue. Ce qui m'angoisse le plus, c'est la réception du public. Il y a une vraie attente pour la suite, et j'espère qu'elle ne décevra personne.

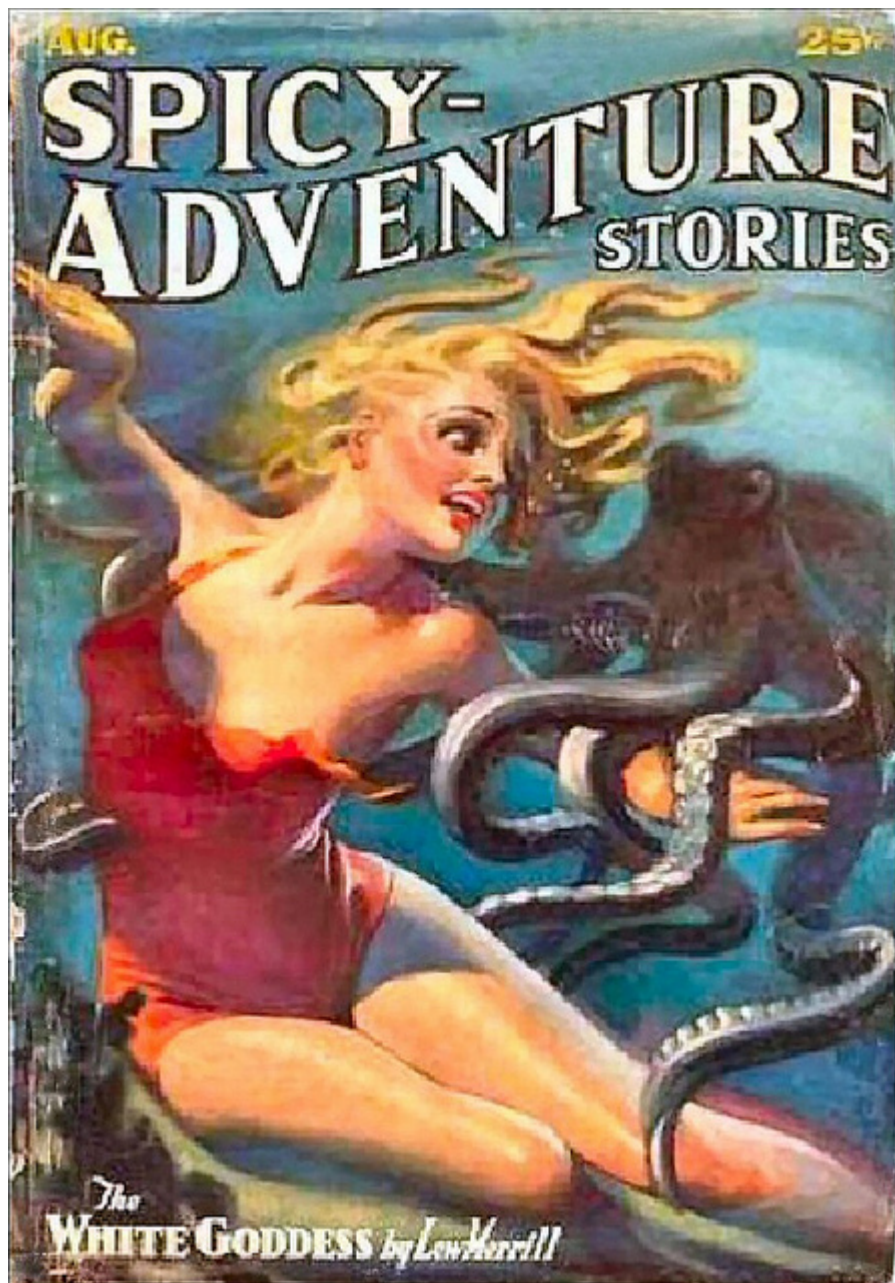


[Télécharger et lire Agence B](#) – Si vous n'avez pas lu [l'épisode précédent](#)

Tu vises un public de geeks ?

Pas spécialement. Je vise un public de curieux, d'enthousiastes, d'esthètes, de nostalgiques, de passionnés... Geek, c'est une appellation qui ne me parle pas vraiment, ou en tout cas une appellation qui n'a de mon point de vue pas grand-chose à voir avec la littérature. Je ne lis d'ailleurs presque pas de SF, ni de fantasy. De ce point de vue, je suis exactement comme Bradbury, qui préférerait lire de la poésie ou des essais politiques.

Tu es plutôt Lovecraft ou plutôt Monty Python ? Kerouac ou Bukowsky ? Tu es plutôt La grande vadrouille ou On a retrouvé la septième compagnie ? Star Treck ou Matrix ? Et du coup, tu es plutôt Hitler ou plutôt Cthulhu (Iä, Shub-Niggurath ! Iä, Iä, Cthulhu fhtagn !) ?



Je suis Lovecraft ET Monty Python, à fond sur les deux. Je ne suis ni Kerouac ni Bukowsky, *la Beat Generation*, ce n'est pas mon truc, je suis plutôt de celle d'avant, accoudée au bar avec Fitzgerald et Hemingway. Clairement, *La grande vadrouille* (et tous les films de Louis de Funès ou presque). *Fantômas*, *Rabbi Jacob*, sont des films très pulp. Je les adorais enfant et je les adore toujours. *Star Trek*, ce n'est pas vraiment ma génération, plutôt celle de mes parents, même si j'aime bien la toute première série avec Leonard Nimoy. Je n'ai jamais accroché aux suites. En revanche, je suis clairement de ces ados qui sont sortis d'une salle de cinéma le cerveau complètement retourné un beau jour d'été 1999. *Matrix*, quelle

claque ! De manière générale, je suis assez fan du travail des Wachowski, jusqu'à la toute récente série *Sense 8* absolument formidable. Et ensuite, s'il faut choisir un méchant entre Hitler et Cthulhu, ne m'en veux pas Adolf, mais ce sera mon bon vieux poulpe géant adoré. C'est une vieille histoire entre Lovecraft et moi !

Crédit images :

- Neil Jomunsi
- [Will Hart](#) (licence CC-BY-2.0)

Lire librement Fitzgerald ? – pas avant 2021

L'actualité du cinéma remet périodiquement en lumière des œuvres littéraires qui peuvent ainsi trouver un nouveau lectorat. À condition toutefois de pouvoir y accéder librement sans attendre que plusieurs générations d'éditeurs et d'ayants droits aient tiré un substantiel profit des droits qu'ils confisquent pour un temps toujours plus indéterminé.

Tel est le cas dans cet article pour le roman *Gatsby le magnifique*, qui aurait dû être élevé depuis quelques années dans le domaine public aux États-Unis, mais qui demeure pour longtemps encore sous copyright. Ce qui n'apportera ni profit intellectuel ni profit économique.

Rappelons que le terme de *copyright* est conservé dans cette traduction en raison du contexte américain, mais que cette notion n'a pas de fondement juridique en droit français, qui ne connaît que les dispositions du [Code de la propriété](#)

[intellectuelle](#).

Pourquoi *Gatsby le magnifique* n'est-il pas encore dans le domaine public ?

Article original de Parker Higgins sur le site de l'Electronic Frontier Foundation : [Why Isn't Gatsby in the Public Domain?](#)

Traduction Framalang : , [Michael](#), [Garburst](#), [Shanx](#), [Slystone](#), [Asta](#), [goofy](#)

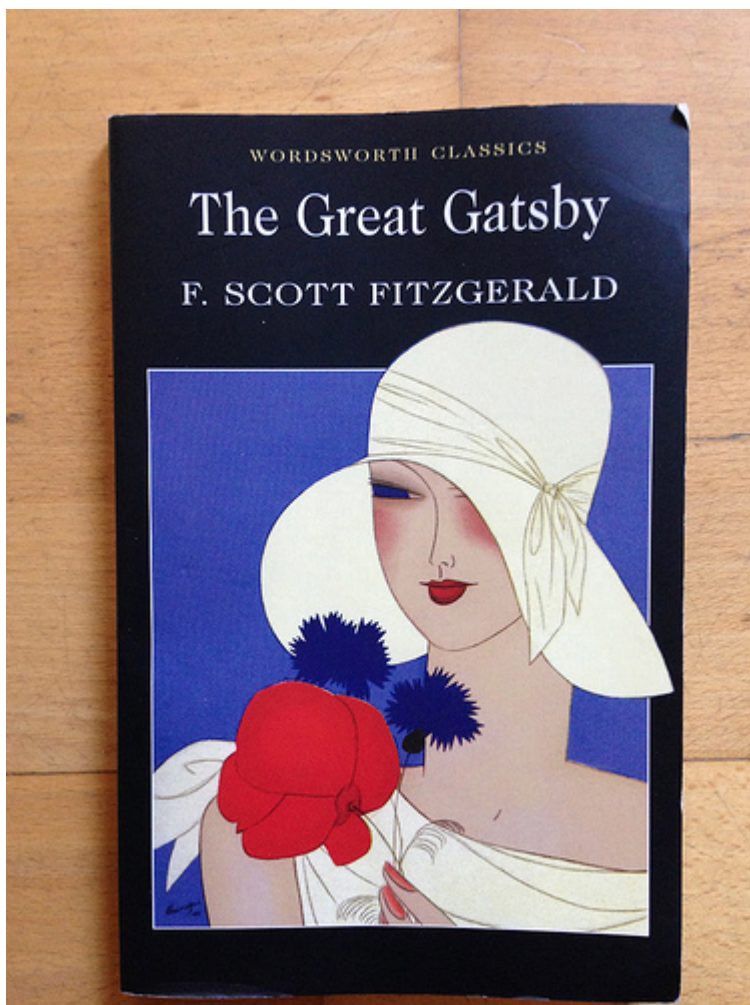
Quand le film *Gatsby le magnifique* débarque dans les cinémas de tout le pays, il porte à l'écran l'histoire connue par des millions de lecteurs de ce classique de la littérature, souvent appelé proverbialement « le grand roman américain ». Voici un fait que peu de gens connaissent : même si le livre a été publié il y a maintenant presque 90 ans et fait partie de longue date de notre patrimoine culturel, il n'est pas encore entré dans le domaine public.

Oui, alors même que [F. Scott Fitzgerald](#) est mort il y a 73 ans (et donc est peu susceptible d'être sollicité pour créer davantage de chefs-d'œuvres), [Gatsby le magnifique](#) est toujours limité par le copyright.

En fait, il ne sera pas totalement libre pour le public américain avant le 1er janvier 2021 ; et encore, seulement si les durées de copyright ne sont pas encore une fois prolongées. Grâce à la [loi Sonny Bono](#) de 1998 sur l'extension du copyright, aucune œuvre publiée aux États-Unis n'entrera dans le domaine public avant 2019. Certains pays ont des lois légèrement plus saines sur le copyright, mais le représentant américain au commerce travaille ardemment à tirer profit des accords internationaux comme le [TPP](#) pour élargir le champ du copyright partout dans le monde.

Pire encore, une décision dramatique de la Cour suprême en 2012 a décidé que même une fois dans le domaine public, des œuvres peuvent en être retirées sur décision du Congrès. Entre les extensions excessives des durées de copyright et l'incertitude sur le statut du domaine public, créer de nouvelles œuvres fondées sur le domaine public est devenu difficile et risqué.

Nous ressentons concrètement les effets pernicioeux des extensions du copyright tous les jours. Par exemple, une étude datant de l'année dernière sur les livres d'Amazon a révélé que les livres publiés après la date limite critique de 1923 sont bien moins disponibles que d'autres livres même plus âgés d'un siècle. Le résultat c'est que la littérature du XX^e siècle a disparu de l'histoire des livres.



Et le problème ne s'arrête pas aux livres. Une autre étude par un professeur d'économie au MIT s'est penchée sur une archive

de magazines sur le baseball, qui incluait des numéros dans le domaine public, et d'autres qui sont encore assujettis au régime du copyright. Par opposition, les images des numéros dans le domaine public peuvent être numérisées et redistribuées, si bien que leur disponibilité a énormément amélioré la qualité (et donc accru la lecture et l'investissement dans l'édition) des articles de Wikipédia sur les joueurs de baseball de cette époque.

Vous pouvez vous soucier ou non de certains joueurs de baseball des années 60, mais cette situation se répète encore et encore dans différents secteurs. Au nom de la préservation des profits pour une poignée d'ayants droit, notre histoire culturelle part en miettes dans un flou artistique légal qui nous est imposé.

Un domaine public réduit à la portion congrue ne nous vole pas seulement les œuvres passées, mais aussi nos œuvres futures qui pourraient se baser sur un domaine public élargi. Les ayants droit ont le pouvoir de bloquer des œuvres dérivées simplement en refusant d'accorder la licence pour ces œuvres. Et si on ne peut pas retrouver la trace ou confirmer l'identité des ayants droit, ce qui est tout à fait possible quand on discute d'œuvres qui ont presque un siècle, la difficulté d'obtenir une licence peut stopper tout simplement la production.

Ironiquement, cela cause du tort aussi à ces mêmes studios qui ont initialement fait du lobbying en faveur de la loi pour l'extension du copyright. Adapter des œuvres célèbres est un moyen puissant d'atteindre un public déjà familiarisé avec les personnages et l'histoire ; un vaste public est le terreau fertile pour de nouvelles œuvres. Par exemple, les premiers films de Disney exploitaient librement le domaine public pour proposer des versions des contes de fées classiques, mais son lobbying pour toujours plus de restrictions sur le droit d'auteur a privé les autres (et le public) des mêmes possibilités.

Le réalisateur de Gatsby, Baz Luhrmann, a lui-même tiré avantage du domaine public avec son film « Roméo+Juliette » en 1996. Le film était, bien sûr, une version très modernisée et adaptée de [la pièce classique de Shakespeare](#), exactement le genre de chose qu'un ayant droit pourrait interdire en raison d'une « intégrité artistique », s'il existait une entreprise commerciale « Shakespeare » aussi douée pour le lobbying que Disney ou la MPAA.

Mais le film a aussi été un succès populaire et critique, rapportant presque 150 millions de dollars de recettes au box office, et le monde du cinéma se serait appauvri sans lui. Il devrait être évident pour Hollywood que le domaine public joue un rôle important en faveur d'une culture prospère, aussi bien sur le plan artistique que sur le plan économique. Augmenter la portée du copyright peut avoir paru un bon moyen de garantir les profits annuels, mais finalement le prix à payer est fort élevé aussi bien pour Hollywood que pour l'intérêt général.

Crédit photo : [Bill Mc Intyre](#) – licence [CC BY-NC-SA 2.0](#)